



Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués du 18 mai 2011

APE présentes : Aire, Aire-la-Ville, Bellevue, Céligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Cité Avanchets, Collex-Bossy, Corsier, Eaux-Vives, Genêts, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Gy-Presinge, Jacques-Dalphin, Jonction, Lignon, Lully-Sézenove, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy Tivoli, Petit-Saconnex, Satigny, Seujet-Necker, Thônex, Trembley, Versoix, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchises.

APE Excusées : Bernex, Meinier.

Comité GAPP : Sandra Capeder, Soledad Valera-Kummer, Jacqueline Lashley, Marie-Rose Perez Milano

Excusé : Sabine Estier Thévenoz, Séverine Jenny, Françoise Lanci Montant

Présidence de la séance : Comité

Procès Verbal: Anne Thorel Ruegsegger

Lieu : Uni Mail salle MR 1160

Heures : 20:00 à 22:45

1. Accueil

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncé

3. Approbation du PV de l'AD du 25 novembre 2010

Le PV est approuvé

4. Prise de position du GAPP sur l'horaire scolaire

Sandra Capeder fait un point de situation sur le sujet de l'horaire. Elle salue le fait d'avoir obtenu aujourd'hui une réponse à la lettre du comité du GAPP (reçue par les délégués sous forme de mail) qui posait un certain nombre de questions précises à M. Beer. Cette réponse reçue aujourd'hui est claire et précise (copies distribuées en séance aux délégués et par mail dans les jours qui viennent).

Sur la question d'inviter Laurent Vitte aujourd'hui. Le comité a été interpellé par la manière de faire et par le fait que Laurent Vitte ait déjà été contacté. Pour le comité cela signifie soit que les membres n'ont pas confiance, soit qu'ils pensent que le comité ne peut pas assurer ce qu'il affirme. Le comité a trouvé ce mode de faire assez désagréable, il a passé beaucoup de temps sur le sujet, a rencontré plusieurs fois le comité SPG, le sentiment d'avoir fait tout ce qui était possible pour avoir une position de parents perdure.

Le comité de la SPG a compris la position du GAPP et est au courant de ce que nous faisons. Laurent Vitte affirme soutenir notre projet de pétition.

Nous essayons le plus possible de réguler la distance avec les délégués au niveau de l'information. C'est pourquoi il est important pour nous ce soir d'échanger avec vous. La position que le comité propose est de se mettre dans une posture de négociation avec le DIP.

Depuis le début de ce dossier le comité n'a jamais changé de posture, nous avons toujours affirmé que nous étions d'accord pour le mercredi si des moyens additionnels sont accordés pour la division élémentaire nous avons toujours communiqué nos

doutes et nos conditions à M. Beer. Il semble que nous touchions au but, après 18 mois de travail, cette demande était difficile à défendre mais elle figure dans la lettre. Le choix du mercredi matin a été fait en commission, nous avons communiqué sur le sujet mais peut-être pas assez.

Le comité a aussi beaucoup étudié le PER et nous nous rendons compte du besoin de plus de temps. Mais à la question plus ou mieux nous répondons les deux !

Maintenant cela doit passer au GD-Conseil. Nous savons que nous devons suivre ces demandes de près pour qu'elles existent.

Nous vous avons aussi présenté le nouveau CO, nous avons constaté que les exigences y sont à la hausse. D'autres cantons augmentent aussi leurs heures (VD, Neuchâtel, Jura). Pour nous parents, il est difficile de toujours percevoir si les arguments sont vrais ou pas, c'est pour cela que nous avons choisi une ligne médiane.

La SPG n'a jamais voulu de l'augmentation, ils l'ont affirmé dès le début. Mercredi ou pas... Les enseignants n'ont pas la même posture que les parents, ils sont aussi employés.

Nous avons pu échanger avec des directeurs qui soutiennent l'augmentation et le mercredi matin. Nous avons aussi échangé avec des enseignants qui soutiennent le mercredi mais n'osent pas trop l'affirmer publiquement.

Avec toutes ces informations, nous préférons rester centré sur les enfants.

Nous nous rendons bien compte qu'il est parfois difficile pour les parents d'accepter le changement. Mais nous devons aussi rester attentifs aux familles qui travaillent le mercredi et nous resterons attentifs à la question du parascolaire et de l'encadrement en dehors de l'horaire.

Nous avons proposé de voter une prise de position contre le référendum, par crainte pour les enfants qui vont se retrouver avec des exigences plus élevées, plus de matières et pas plus d'heures.

Questions :

Quelle est la proposition des enseignants ?

Officiellement nous n'avons pas reçu de proposition de la SPG.

Quelle raison majeure de leur refus. ?

Les conditions d'enseignement, les manques de moyens pour l'enseignement primaire. Nous sommes d'accord avec cela mais depuis 2000 les moyens n'ont pas baissé, le taux moyen d'encadrement n'a pas subi de baisse. La SPG essaye de récupérer les moyens de 1991. Mais nous ne sommes pas du tout dans le même contexte politique. Nous comprenons leurs raisons qui sont louables, mais il y a aussi des enseignants qui affirment ne pas vouloir travailler le mercredi, cela fausse le message.

Question sur le nombre de poste et les MS.

Il faut 207 postes pour l'augmentation du mercredi matin au Cycle Moyen (CM), mais le DIP n'a pas les moyens de le faire totalement en franc, donc il propose pour la division moyenne, une utilisation des ressources différentes. Par exemple que le prof de gym donne son cours seul. De remettre les forces où sont les besoins.

Le canton ne se donne pas les moyens de s'harmoniser ? Pourquoi « bidouiller » à l'école ?

Cela vient de la tendance actuelle de manière générale. Comment faire pour épargner l'école ? Nous proposons la pétition.

Il sera aussi important d'insister sur la formation des ECSP. Et sur moyens pour la division élémentaire.

La SPG, dit d'abord on augmente les postes et ensuite on regarde si il y a besoin d'heures.

Et si les cours sont donnés seuls par les MS comment faire pour la piscine ?

La piscine, n'est pas concernée. Sur la question des demi classe, pour les arts visuels il n'est pas prévu d'abandonner les demis classes.

L'impression que nous avons eue, c'est que même avec le plan d'étude actuel il y a besoin de forces en plus. La situation dès septembre sera encore plus exigeante et donc exigera encore plus de forces et de temps.

Nous avons aussi demandé à quoi allait servir les heures ? La réponse est ; au français, aux maths, à l'allemand et à la formation générale, il y a aussi de nouvelles exigences du PER, comme la question de la religion, qui sera abordée sous l'angle de l'histoire des religions.

Le projet de loi ne propose pas assez de poste. Donc la SPG a raison ?

Nous avons demandé que les moyens prévus pour la division élémentaire et l'école facultative soient gardés malgré l'abandon du projet par la commission de l'enseignement du Gd-Conseil. Nous proposons aussi la pétition pour demander un peu plus.

Dans le meilleur des mondes on aimerait donner les moyens avant le reste. Mais notre choix est aussi de garder l'élève au centre des besoins. Il n'est pas question de donner un chèque en blanc, nous allons suivre l'affaire. Mais pour cela le GAPP doit se positionner et se demander si on fait la moitié du chemin, ou pas ? Nous comprenons que certains ont des doutes. Nous les avons aussi. Ce qui donnera du poids à notre position c'est la pétition.

Félicitations pour votre combat nous avons obtenu beaucoup. Mais dans la lettre page 4, on comprends que la co-présence sera annulée.

Les enseignants seront déchargés, donc ne seront pas dans les demis classes.

Mais nous faisons le pari qu'avec des ECSP en plus cela ira, mais oui sur les 28 périodes ce ne sera pas toujours l'enseignant qui sera avec ses élèves.

Pourquoi demander plus et mieux en même temps ? si on sait qu'on aura pas tout ?
Parce qu'il semble assez certains que le temps supplémentaire est nécessaire.

Pourquoi ne pas trouver un moyen de travailler ensemble ?

Pourquoi ne se sont-ils(les enseignants) pas réveillés avant ?

Parce que le débat sur : faut-il augmenter les heures n'a jamais eu lieu. Donc la SPG nous a semblée braquée sur cela. Le débat était faussé dès le départ.

Merci pour tout le boulot, mais nous avons beaucoup de questions, nous avons confiance dans le comité du GAPP mais aussi confiance dans les enseignants, nous pensons que les enseignants sont conscients des enjeux et ne prendront pas de risque inconsidéré.

Nous sommes tous d'accord pour les moyens, pourquoi les arguments du GAPP n'étaient pas dans le projet de loi ? Nous aurions aimé entendre l'avis des profs.

Pourquoi ne pas essayer comme cela sans augmenter ?

Nous devons avoir une position de parents, c'est important nous avons mis la pression sur le département si la lettre est arrivée aujourd'hui c'est que nous avons mis une pression suffisante. Nous devons prendre une décision sur la pétition et sur la prise de position. Nous devons nous centrer la dessus. Nous avons besoin de décision. Le comité a toujours respecté les positions d'AD.

L'APE de Veyrier trouverait très dommage que nous disions non tout simplement.

Beaucoup de travail a été fait. Nous devons aller dans ce sens. Le comité de Veyrier n'avait pas la possibilité de voter car il n'avait pas assez de réponse. Mais après ce soir nous voterons plutôt oui au projet de loi.

Qui va enseigner l'anglais et l'allemand ?

Les enseignants qui voudront le faire pourront, mais ils devront attester de connaissances suffisantes. Des enseignants seront aussi engagé pour pallier au manque.

APE Grottes : j'entends les craintes de bricolage mais sait aussi que le niveau ailleurs est meilleur et donc c'est une genevoiserie de croire que sans heures supplémentaires on va y arriver.

APE Eaux-Vives : M. Maltini, affirme qu'il va organiser une séance avec Laurent Vité car il a beaucoup de questions. Ceux qui veulent peuvent venir. Il exprime aussi que le comité veut pourrir le débat, que ce soir nous n'avons pas assez d'argument pour prendre position. Lui estime aujourd'hui qu'il y a besoin de faire entendre la voix de Laurent Vité.

Le comité du GAPP ne refuse pas de voir M. Vité mais la priorité ce soir est de voter la pétition. Il est toujours possible d'amender la prise de position. Sandra Capeder a dit à Laurent Vité que nous ne voulions pas l'inviter pour ce soir mais peut-être une autre fois. Nous ne forçons pas l'AD à voter dans cette séance. Si certains membres veulent entendre M. Vité, d'autres veulent que nous prenions position vite. Si l'AD ne veut pas voter on votera pas de prise de position. Nous essayons de travailler de manière respectueuse. Nous voulons représenter au mieux l'ensemble des membres.

APE Gd-Saconnex, nous sommes d'accord avec une partie des choses qu'a dit M. Maltini mais nous pensons qu'il y a urgence à se prononcer. Nous en avons besoin car nous avons été contacté par des enseignants pour les soutenir dans le référendum et nous ne voulont pas nous retrouver devant les parents sans explication.

APE Eaux-Vives, en quoi la position du GAPP va changer quelque chose ? Vous(Sandra Capeder) vous êtes déjà exprimée dans la presse. C'est une prise de position publique. Sandra Capeder a exprimé un sentiment que des parents ont et s'est exprimée à titre privé pas au nom du GAPP et si nous avons besoin de position d'AD c'est bien pour pouvoir s'exprimer plus librement et que la présidence puisse s'appuyer sur un vote.

APE Veyrier : tout à commencé il y a deux ans tout rediscuter maintenant c'est trop tard !

Votes de l'assemblée :

Qui souhaite inviter Laurent Vité à la prochaine AD.

Oui 25, non 4 absentions 3.

Qui soutien la pétition :

Oui 31 non 0 abstention 1

Vote sur la prise de position :

Qui veut reporter : 16 Qui veut voter ce soir : 12
4 absentions

Suite à ces votes, l'assemblée se termine, le comité informe qu'il communiquera la date, le lieu et l'organisation de la prochaine AD ultérieurement.